

contacts

 www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

 Service client du lundi au vendredi de
8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

 0977 408 408
APPEL NON SURTAXE

 urgence 24h/24

 0977 401 123
APPEL NON SURTAXE

 SUEZ Eau France - service client

TSA 70001
54528 Laxou cedex

 www.toutsurmoneau.fr/acceo

message personnel

Votre compteur craint le froid. Habillez-le pour l'hiver ! Pour éviter ces désagréments, des mesures simples suffisent. Rendez-vous sur www.toutsurmoneau.fr

La réglementation en matière de données personnelles a changé. Pour en savoir plus, connectez vous sur votre espace internet à l'adresse mentionnée en haut et à gauche de la présente facture.

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.



MME M SEMUR-EN-AUXOIS CLIENT 120M3 E+A
RUE SPECIMEN 120M3
21140 SEMUR EN AUXOIS

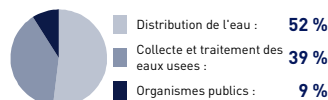


SERVICE DE L'EAU DU SESAM

SPE	120 M3	9 Janvier 2019
Votre abonnement	m ³	prix m ³ **
Votre consommation	120 m ³	5,30 €
Net à payer		782,68 €
Merci de régler cette facture au plus tard le 10 janvier 2019 Règlement à réception, sans escompte.		

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage.
** Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition



Adresse desservie :
MME M SEMUR-EN-AUXOIS CLIENT
120M3 E+A

RUE SPECIMEN 120M3
21140 SEMUR EN AUXOIS

DETAIL DE VOTRE FACTURE D'EAU avec Assainissement Collectif



Coordonnées de l'abonné



Contacts de l'entreprise



Part fixe - **Abonnement TTC**
au service pour 6 mois ou 1 an
(voir détail au dos de la facture)



Part variable - **Consommation d'eau potable**
sur la période concernée
Attention : ce prix comprend le montant des consommations + la collecte et le traitement des eaux usées + redevances Agence de l'Eau et la TVA



Prix du mètre cube d'eau sans abonnements



Date butoire de paiement

Date et Lieu : _____
Signature : _____
MME M SEMUR-EN-AUXOIS
CLIENT 120M3 E+A
RUE SPECIMEN 120M3
21140 SEMUR EN AUXOIS

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ236497
RUM : TIP19000498F120-00560171000000000

Montant : 782,68 €

TIPSÉPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SUEZ EAU FRANCE SAS
BP 30147
69147 RILLIEUX CEDEX

000493763124

190004000516 8098F120-00560171000000000976108 78268

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur : www.toutsurmoneau.fr

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 90003 - 54528 LAXOU Cedex - en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.



TREK598FO0F120-0056017000782684N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR5320041000010789880W02002 en indiquant votre référence client (98- 8766580581).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

Document à conserver 10 ans

N°Facture : F120-0056017-1

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			385,10		406,28
ABONNEMENT					
Part Délégitaire du 09/01/2019 au 09/01/2020	2	36,20	72,40	5,5	
Part SESAM du 09/01/2019 au 09/01/2020	2	24,10	48,20	5,5	
CONSOMMATION					
Part Délégitaire du 09/01/2019 au 09/01/2020	120 m³	1,8395	220,74	5,5	
Part SESAM du 09/01/2019 au 09/01/2020	120 m³	0,2472	29,66	5,5	
Fonds renouvellement réseaux du 09/01/2019 au 09/01/2020	120 m³	0,0175	2,10	5,5	
Part Agence de l'Eau Préservation Ressources du 09/01/2019 au 09/01/2020	120 m³	0,10	12,00	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			275,68		303,24
ABONNEMENT					
Part fixe Délégitaire du 09/01/2019 au 09/01/2020	2	6,12	12,24	10,0	
Part fixe communale du 09/01/2019 au 09/01/2020	2	2,50	5,00	10,0	
CONSOMMATION					
Part Délégitaire du 09/01/2019 au 09/01/2020	120 m³	1,2537	150,44	10,0	
Part Communale du 09/01/2019 au 09/01/2020	120 m³	0,90	108,00	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			68,40		73,16
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Pollution origine eau domestique du 09/01/2019 au 09/01/2020	120 m³	0,38	45,60	5,5	
Red. modernisation des réseaux de collecte du 09/01/2019 au 09/01/2020	120 m³	0,1850	22,20	10,0	
ETAT					
RODP SESAM du 09/01/2019 au 09/01/2020	120 m³	0,0050	0,60	5,5	
TOTAL HT			729,18		
MONTANT TVA (5.5 %)			23,72		
MONTANT TVA (10.0 %)			29,78		
Total TTC TVA acquittée sur les					782,68
Net à payer					782,68 €

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 422 224 040 Euros - SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR 79 410034 607

DETAIL DE VOTRE FACTURE D'EAU

Le calcul de la facture d'eau se décompose de la façon suivante :

- D'une part fixe liée à votre abonnement au service
- D'une part variable calculée en fonction du volume d'eau consommé et d'un prix au mètre cube (m³)
- de redevances et taxe.

1 DISTRIBUTION DE L'EAU

Cette part représente le prix des investissements et des coûts de fonctionnement nécessaires au prélèvement, à la potabilisation (traitement) de l'eau jusqu'à la distribution à votre domicile.

Part fixe : Abonnements

Ces parts fixent permettent d'alimenter toutes les habitations (même celles peu habitées) en eau potable, d'assainir les eaux usées, de protéger les captages, et donc de sécuriser le service public d'eaux.

Part variable : Consommation

La facture d'eau est calculée sur votre consommation d'eau relevée à votre comp-
teur pour une consommation réelle (2fois/an) ou sur une estimation (1fois/an).

Elle est indiquée en mètre cube (m³), soit 1 m³ = 1000 litres.

- La part **délégitaire (SUEZ)** : Elle couvre les charges d'entretien des unités de traitement, du réseau de distribution d'eau potable ainsi que du renouvellement d'une partie des installations. **Elle est proportionnelle aux volumes consom-
més.** Cette recette lui permet d'intervenir sur les réseaux (fuites, branchements, entretien...) et de faire fonctionner les unités de traitement.
- La Part **collectivité (SESAM)** : Elle couvre les charges de construction, d'amor-
tissement et celles liées aux activités du SESAM : études, exigences sanitaires et administratives et renouvellement des réseaux et branchements vieillissants, modernisation des outils de production et réhabilitation du génie-civil des ouvrages. **Elle est proportionnelle à la consommation.** C'est avec cette recette que le syndicat investit dans les travaux de réseaux (renouvellement de conduites, extension...) et dans la réhabilitation ou la construction d'unités de traitement.
- Les **fonds de renouvellement réseaux** permettent à la collectivité de réaliser des travaux.
- La part **Agence de l'eau Préservation Ressources**. Cette redevance est due par l'ensemble des usagers prélevant de l'eau. Le taux diffère selon l'usage et le territoire.

2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

Cette part correspond à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées dans les stations d'épuration avant rejet dans le milieu naturel.

Part fixe : Abonnements

Ces parts permettent de collecter **toutes les habitations raccordées au réseau collectif d'assainissement des eaux usées** (même celles peu habitées).

Part variable : Consommation

Cette part est calculée sur votre consommation d'eau relevée à votre compteur pour une consommation réelle (2fois/an) ou sur une estimation (1fois/an).

Elle est indiquée en mètre cube (m³), soit 1 m³ = 1000 litres.

3 ORGANISMES PUBLICS

Ces redevances et taxes permettent aux organismes publics (agence de l'eau et Etat) d'investir en faveur de la gestion de l'eau et de la protection des milieux aqua-
tiques.

- Redevances Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)

La redevance « pollution domestique » est acquittée par l'ensemble des usagers raccordés au réseau d'eau potable. Le taux est variable selon l'état des rivières du territoire. En 2014, le montant perçu par l'AESN sur les factures d'eau des ménages était de 645 millions d'euros. Grâce à ces redevances, l'AESN apporte des aides financières aux collectivités territoriales qui réalisent des projets en faveur de la gestion et de la protection des ressources.

- ETAT : RODP SESAM

C'est une Redevance pour Occupation du Domaine Public des ouvrages d'eau et d'assainissement reversée à l'Etat.

4 TVA

La **Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** reversée à l'Etat représente 5.5% de la facture d'eau.

5 INFORMATIONS SUR LE REGLEMENT DE LA FACTURE